

**DEMANDE DE DEVIS POUR UN VOYAGE SCOLAIRE**

**SEJOUR EN IRLANDE**

1) Identification de la personne publique :

Collège des Îles du Ponant 2 rue Fontaine Margot BP 73104 29231 Brest cedex 3  
Pouvoir adjudicateur : Marie KERVADEC, Principale du collège des Îles du Ponant

2) Objet du devis :

Projet de séjour linguistique et culturel en Irlande.

Le prix TTC comprendra les transports, les visites, les assurances (prise en compte du COVID) et l'hébergement en famille en pension complète pour environ 32 élèves (de quatrième et troisième) et 3 accompagnateurs pour une durée totale de 5 jours (3 ou 4 nuits sur place).

Proposer **impérativement** une grille tarifaire allant de 29 à 34 élèves et 3 accompagnateurs.

NB	32	33	34	35	36	37	38
PRIX/PERSONNE							

3) Dates du séjour :

Semaines proposées (merci d'établir deux devis si tarifs différents) :

- Du vendredi 10 mai 2024 au mardi 14 mai 2024
- Du vendredi 17 mai 2024 au mardi 21 mai 2024
- Autres semaines à proposer en dehors des vacances scolaires

Ces dates peuvent être flexibles en fonction des traversées ou des vols vers l'Irlande.

#### 4) Transport :

##### 4.1 version bateau depuis Roscoff

Transport Aller et retour, en autocar grand tourisme, au départ de plusieurs points de ramassage et en fonction des horaires d'arrivée et de départ des bateaux desservant les différentes îles du collège.

- Gare maritime de Quiberon / embarcadère pour l'île de Houat (1 élèves)
- Gare maritime de Lorient / embarcadère pour l'île de Groix (9 élèves + une enseignante)
- Quimper (aire de covoiturage de park poullic) (2 élèves)
- Gare maritime embarcadère pour l'île d'Ouessant et/ou gare routière de Brest (9 élèves + 2 enseignantes)
- Gare maritime de Roscoff / embarcadère pour l'île de Batz (11 élèves)

Le retour se fera en sens inverse. Le respect des horaires de bateau pour le retour des élèves sur leur île est primordial. Ces horaires seront fournis dès leur parution officielle par les différentes compagnies maritimes. **En cas de retard bloquant des élèves sur le continent (correspondance bateau manquée), le voyageur s'engagera soit à organiser le retour sur l'île par bateau taxi soit à assumer les frais supplémentaires de prise en charge des élèves jusqu'au bateau suivant.**

L'autocar et/ou les taxis devront répondre aux dernières normes de sécurité existant en la matière avec entre autres les ceintures de sécurité.

##### 4.2 version avion depuis Brest

Transport Aller et retour entre Brest et les différents embarcadères, en autocar grand tourisme ou taxi, au départ de plusieurs points de ramassage et en fonction des horaires d'arrivée et de départ des bateaux desservant les différentes îles du collège.

- Gare maritime de Roscoff / embarcadère pour l'île de Batz (11 élèves)
- Gare maritime de Brest / embarcadère pour l'île de Ouessant ou gare SNCF de Brest (9 élèves + 2 enseignantes)
- Quimper (aire de covoiturage de park poullic) (2 élèves)
- Gare maritime de Lorient / embarcadère pour l'île de Groix (9 élèves + une enseignante)
- Gare maritime de Quiberon / embarcadère pour l'île de Houat (1 élèves)

Puis avion depuis l'aéroport de Brest vers l'Irlande et de l'Irlande vers Brest.

5) Hébergement :

Hébergement en famille à Dublin pour 3 ou 4 nuits, sans dispersion géographique et avec exclusivité (pas d'autre groupe en même temps). Le nombre d'élèves souhaité par famille est de 2 (trois au maximum).

Les familles devront accompagner les élèves au point de RDV le matin et les récupérer le soir et ce chaque jour.

Les trois accompagnateurs seront logés dans la même famille.

Prévoir une pension complète du diner du J1 au déjeuner du J5.

6) Excursions et visites :

Les visites devront s'articuler sur le programme joint en annexe.

D'autres visites complémentaires ou de remplacement peuvent être proposées.

7) Garantie annulation :

**Assurance annulation et rapatriement incluse dans le prix.** Les clauses de cette assurance seront fournies avec le devis. Les pandémies doivent être comprises.

8) Devis :

Le devis sera en langue française.

Etablir un budget détaillé par participant. Toutes les dépenses doivent être incluses dans le devis **(les accompagnateurs ne sont pas autorisés à manipuler des espèces).**

Il comprendra obligatoirement tous les repas, du diner du J1 au déjeuner du J5.

Fournir un programme détaillé du voyage (moyens de transport, itinéraires, horaires, liste des excursions et visites).

Le devis ne doit pas faire apparaître de gratuité.

En cas de gratuité, de bourses accompagnateurs ou de remises diverses, seule une réduction globale sur le coût du voyage sera acceptée.

9) Date limite de dépôt des devis : 06/11/2023

Les offres seront à adresser soit par courrier soit par mail.

10) Conditions particulières :

La signature du contrat ne pourra se faire qu'après acceptation (contrat et budget) par le Conseil d'Administration et accord des autorités de contrôle du collège.

Le premier versement du collège se fera au plus tôt en janvier 2024.

**Ce document sera impérativement rendu signé avec la proposition commerciale**

Nom de l'entreprise	Date et signature